



Erasmus+



Commission
européenne

GUIDE DE L'ETUDIANT MOBILITE DE STAGE - BTS

**PROGRAMME ERASMUS +
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

2021/2027



**LYCEE DUPUY DE LÔME
4 rue Jean le Coutaller
56100 Lorient**

Coordinatrice : Mathilde Elisabeth Martin
Directrice Déléguée à la Formation

SOMMAIRE

1.	La mobilité de stage Erasmus +.....	Page 1
	1.1 Qui ?	
	1.2 Où ?	
	1.3 Pour quelle durée ?	
2.	Préparer sa mobilité de stage.....	Page 1
3.	Les aides à la mobilité.....	Page 1
	3.1 Les différents types d'aides	
	3.2 Taux des bourses Erasmus +	
4.	La sélection des candidatures et accompagnement des projets de mobilité.....	Page 3
	4.1 La sélection des candidatures	
	4.2 L'accompagnement des projets de mobilité	
5.	La recherche de stage.....	Page 4
6.	Les documents obligatoires.....	Page 4
7.	La valorisation de la mobilité.....	Page 5
	EUROPASS MOBILITE	
	Le Cv Europass	
	Le Passeport de langues	
8.	La formation linguistique en ligne / OLS	Page 5
9.	Le calendrier des démarches.....	Page 6
	Avant la mobilité	
	Au cours de la mobilité Au	
	retour de la mobilité	
10.	Les formalités et démarches à accomplir... Page 9	

● **La mobilité de stage Erasmus +**

.1 Qui ?

Le programme Erasmus + concerne tout étudiant inscrit en 1^{ère} année ou en 2^{ème} année de BTS. La priorité est donnée aux étudiants de BTS SAM (Support à l'Action Managériale) mais les étudiants des autres BTS peuvent aussi candidater.

.2 Où ?

Le programme Erasmus + est ouvert aux 34 pays du « programme » (et l'Islande, Le pays membres de l'union européenne + Liechtenstein, la Norvège, la Turquie et l'ancienne République Yougoslave de Macédoine et la Serbie). Le lycée a décidé d'orienter ses demandes de financement aux **27 pays membres de l'Union Européenne** (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, France, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède)

.3 Pour quelle durée ?

Deux mois minimum de date à date (2 mois consécutifs. 60 jours minimum)

● **Préparer sa Mobilité**

Un projet de mobilité à l'étranger pour un stage en entreprise nécessite une préparation de 4 à 6 mois avant le départ. Il s'agit donc en amont de bien réfléchir à vos objectifs personnels et professionnels en cohérence avec la formation suivie dans l'enseignement supérieur. Il est aussi important d'estimer les coûts et d'établir un budget prévisionnel.

● **Les aides à la Mobilité**

.1 Différents types d'aides à la mobilité existent

L'allocation Erasmus + : Il s'agit d'une bourse de financement couvrant partiellement les frais de transport et (ou) de séjour engendrés par la mobilité de stage à l'étranger.

Les autres aides possibles :

- Le CRIJ <http://www.infos-jeunes.fr/partir-letranger>
- LE CROUS : <https://www.crous-rennes.fr/etudes-internationales/etudier-a-letranger/etudier-a-letranger-lessentiel-des-aides-et-des-programmes-pour-une-mobilite-a-linternational/>
- Bourse JALI région Bretagne : [https://www.bij-brest.org/article322.html#:~:text=Jeunes%20%C3%A0%20l'international%20\(JALI,en%20formation%20sanitaire%20et%20sociale.](https://www.bij-brest.org/article322.html#:~:text=Jeunes%20%C3%A0%20l'international%20(JALI,en%20formation%20sanitaire%20et%20sociale.)
- Bourses Jeunes A l'International : <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/bourse-jeunes-a-linternational-etudiants-en-bts-et-but/>

- Le comité d'entreprise de certains parents, Mairies, Comités de jumelage, les Conseils régionaux, les conseils généraux (département)
- L'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) <https://www.ofaj.org/>

.2 Taux des bourses ERASMUS +

L'IMS dispose d'un contingent limité de bourses Erasmus+ pour les stages, ce qui implique une sélection des étudiants qui pourront bénéficier d'une bourse au titre de l'année scolaire 2019-2020. Cette allocation a pour but de participer aux frais de voyage et de subsistance pendant la période de stage à l'étranger.

Le montant de la bourse mensuelle attribuée est fonction du **pays de destination** afin de prendre en compte le coût de la vie locale :

Groupes	Pays de destination	Taux mensuel
Groupe 1 Pays membres du programme où le coût de la vie est plus élevé	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni, Suède	550 € environ
Groupe 2 Pays membres du programme où le coût de la vie est moyen	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays Bas, Portugal	500 € environ
Groupe 3 Pays membres du programme où le coût de la vie est plus faible	Ancienne République yougoslave de Macédoine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, République Tchèque, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	450 € environ

Les étudiants associés à un même groupe de destination se verront attribuer le même montant de bourse.

Possibilité de complément de financement pour les étudiants en situation de handicap.

- **Sélection des candidatures et accompagnement des étudiants dans leur projet de Mobilité**

.1 Sélection des candidatures

Les candidats à une mobilité de stage sont sélectionnés selon les critères suivants :

- **Justifier d'un projet cohérent et d'une forte motivation**
- **Assiduité et résultats scolaires**
- **Avoir déposé son dossier de candidature complet à la date demandée**

Le dossier de candidature est constitué des éléments suivants :

- **Formulaire de candidature** à une bourse Erasmus
- **Lettre de motivation** pour le projet de mobilité (présentation et justification du choix du pays et descriptif du projet professionnel)
- **CV** (en langue française et langue cible)
- **Bilan des démarches de recherche de stage à l'étranger et potentiel tuteur**

La commission Mobilité de stage, composée du coordonnateur du programme Erasmus +, d'enseignants de langues et de matières professionnelles, de membres de la Direction, étudiera toutes les demandes et statuera sur la recevabilité de celles-ci. Les demandes de bourses pourront être satisfaites dans la limite des financements obtenus. Les dossiers de mobilité des candidats de BTS Support à l'Action Managériale seront traités en priorité. Les mobilités de stages sont encouragées en fin de 1ère année pour des raisons pratiques de calendrier scolaire mais sont aussi envisageables en 2ème année.

.2 Accompagnement des étudiants dans leur projet de Mobilité

- **Une application ERASMUS+** a été conçue pour les étudiants afin de faciliter la mobilité des jeunes notamment pour les démarches et différentes étapes administratives pendant et après le séjour. Erasmus+ APP

Vous pourrez, par exemple, signer votre contrat pédagogique en ligne. L'application propose aussi aux utilisateurs de partager et de voter pour les bons plans qui permettent un meilleur séjour Erasmus +. Elle donne aussi un accès direct à OLS (la plateforme Erasmus + Online Linguistic Support) et offre donc la possibilité d'évaluer son niveau en langue étrangère.

L'application Erasmus + est disponible sur Play Store et Apple Store.

- **La recherche de stage à l'étranger**

Les prérequis : réalisation d'une lettre de motivation et d'un CV en langue étrangère en respectant les codes en vigueur dans le pays de destination.

L'étudiant procède lui-même à la prospection de lieux de stage en relation avec sa formation dans le pays qui l'intéresse et dans le type de structures qui le motive.


SITE SCHOOL EDUCATION GATEWAY	https://www.schooleducationgateway.eu/fr/pub/index.htm https://www.schooleducationgateway.eu/fr/pub/opportunities/mobility.cfm
AUTRES PLATEFORMES DE RECHERCHE DE STAGE	https://erasmusintern.org/ https://myinternship.eu/for-students/
Erasmus Intern Traineeship Portal	https://erasmusintern.org/traineeships?f%5B0%5D=field_traineeship_languages%253Aterm%3A66&page=8

Assurez-vous de connaître vos droits avant de partir étudier ou effectuer un stage à l'étranger.
<https://op.europa.eu/en/web/general-publications/publications>

- **Les documents administratifs du candidat sélectionné (Kit de Mobilité Erasmus) obligatoires pour la mobilité de stage**

- **Le contrat de mobilité** (ce document est signé par l'étudiant et l'établissement et atteste de sa participation au programme Erasmus) = *Grant agreement*
- **Le contrat de formation** (contrat pédagogique) C'est la convention de stage signée par l'étudiant, l'établissement et l'entreprise d'accueil = *Learning agreement*
- **L'attestation d'arrivée** (datée, complétée et signée par l'entreprise d'accueil dès l'arrivée et renvoyée au coordonnateur du programme) = *Arrival certificate*
- **L'attestation de présence** (attestation de stage comportant la date du 1^{er} jour et du dernier jour de présence dans l'entreprise d'accueil. Ce document est confié à l'étudiant par l'entreprise le jour de son départ et à remettre ensuite au coordonnateur du programme ; c'est l'équivalent du certificat de stage = *Traineeship certificate*
- **Le rapport final Erasmus sera ensuite soumis en ligne, suite à la mobilité**

TOUS CES DOCUMENTS CONDITIONNENT LE VERSEMENT COMPLET DE LA BOURSE

	<p>Aucune bourse n'est versée avant le départ.</p> <p>L'Allocation Erasmus+ est versée en DEUX FOIS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 80% du montant total à réception de l'attestation de présence dans les délais impartis • 20% une fois les formalités de fin de séjour effectuées et validées
--	---

- **La formation linguistique en ligne /OLS (On Line Support)**

Deux tests linguistiques obligatoires :

- **Avant le départ** : Les étudiants sélectionnés doivent impérativement participer à une évaluation linguistique sous forme de test en ligne dans la langue cible (Langue du pays ou langue de travail)
- **Après le séjour à l'étranger** : 2eme évaluation linguistique en ligne

Ces tests sont obligatoires et conditionnent le versement de la bourse Erasmus+

En outre, une **licence de cours en ligne** est attribuée à chaque étudiant sélectionné afin de progresser dans l'apprentissage de la langue cible. L'utilisation de ce service de **soutien linguistique** est libre et peut se faire **avant et pendant** la mobilité en fonction des besoins ressentis par l'étudiant.

- **La valorisation de la mobilité**


L'Europass Mobilité est un document normalisé utilisé en Europe qui permet de formaliser clairement ses compétences et ses savoirs développés dans le cadre d'un parcours de mobilité dans un pays européen.

Deux documents importants :

- Le **Curriculum vitae** aide à présenter ses compétences et qualifications efficacement et clairement.
- Le **Passeport de langues** est un outil d'autoévaluation pour vos compétences et qualifications linguistiques.

● Calendrier des démarches obligatoires

AVANT LA MOBILITE

ETAPE 1	Information sur la mobilité de stage à l'étranger	Interlocuteurs/outils
Début année scolaire	Réunion d'information pour les étudiants de BTS 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année de BTS.	<i>Coordinatrice du programme Erasmus +</i>
ETAPE 2	Dépôt de candidature à une mobilité de stage	
Le plus tôt possible en début d'année scolaire	Remise du dossier de candidature à une mobilité ERASMUS+  Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés	<i>Coordinatrice du programme Erasmus + enseignant référent de BTS</i>
ETAPE 3	Sélection des candidatures	
Avant les dates de stage	Etude des dossiers de candidature par la commission Mobilité ERASMUS +» en vue de la sélection des candidats et de la répartition des aides financières.	<i>Commission Mobilité Erasmus+</i>
ETAPE 4	Recherche d'une entreprise d'accueil	
Dès que possible	Envoi des candidatures à l'étranger (CV+ Lettre de motivation) Démarche individuelle	<i>Etudiant Professeur référent Erasmus+</i>
ETAPE 5	Inscription sur Mobility Tool	
	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Inscription sur la plateforme Erasmus + Mobility Tool (Saisie de la candidature) ⇒ Signature du contrat de mobilité ⇒ Obtention de l'Europass Mobilité et CV Europass 	<i>Coordinatrice du programme Erasmus KIT ERASMUS Mobilité de stage Contrat de Mobilité KIT EUROPASS</i>
ETAPE 6	Soutien linguistique en ligne	Interlocuteurs/outils
TEST EN LIGNE OLS obligatoire	<ol style="list-style-type: none"> 1. Test N°1 d'évaluation linguistique en ligne (*) avant départ 2. A l'issue du test, attribution d'une licence OLS (= On Line Support) afin de suivre des cours en ligne et de progresser avant le départ <p><i>(*) ce test est obligatoire ; il conditionne le 1^{er} versement de la bourse</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Test en ligne obligatoire à l'issue du stage (pour évaluer les progrès) 	<i>Professeur de LV programme Erasmus + Etudiant LICENCE OLS</i>

ETAPE 7	Organisation de la mobilité	
Date limite : 1 à 2 mois avant le départ	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Vérification des papiers d'identité (CNI ou passeport *) ⇒ Demander une carte Européenne de santé* (ou vérifier la validité de celle détenue) ⇒ Mise à jour des vaccins et soins médicaux (dentiste...) ⇒ Interroger sécurité sociale, mutuelle, assurance sur la couverture à l'étranger. ⇒ Fournir une Attestation d'assurance* ⇒ Trouver un logement, réserver le transport <p style="text-align: center;"><i>Les documents sont à transmettre à la coordinatrice *</i></p> <p>Entretien individuel avec l'étudiant afin de vérifier les formalités relatives au départ et attestation d'assurance, conditions de logement et signature du <u>contrat pédagogique et convention de stage</u></p>	<i>Coordinatrice du programme Erasmus</i> <i>Etudiant</i> KIT ERASMUS <i>Mobilité de Stage</i> <i>Entreprise d'accueil</i> <i>Contrat pédagogique</i>

AU COURS DE LA MOBILITE

A FAIRE	PENDANT LE STAGE	Interlocuteurs/Outils
Mai à juin/juillet 2021	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Dès l'arrivée</u>, renvoyer l'attestation d'arrivée à la coordinatrice (à transmettre dans les 7 jours) * *Ce document conditionne le 1^{er} versement de la bourse Erasmus 2. <u>Pendant le stage</u>, se connecter et utiliser l'Aide linguistique en ligne (Cours en ligne sur OLS) 3. Suivi du stage à distance (téléphone, Skype, mail) ou sur place et bilans avec les professeurs référents 4. <u>A la fin du stage</u>, faire signer l'attestation de stage par l'entreprise d'accueil *Ce document conditionne le versement du solde de la bourse Erasmus 5. <u>A l'issue du stage</u>, compléter, imprimer et faire signer l'Europass Mobilité par l'entreprise d'accueil 	<i>Coordinatrice du programme Erasmus</i> <i>+ Etudiant</i> <i>Entreprise d'accueil</i> <i>Professeur référent Erasmus +</i>

AU RETOUR DE LA MOBILITE

A FAIRE	Après le stage	Interlocuteurs/outils
La semaine suivant le retour Au plus tard dans les 30 jours qui suivent le retour Au plus tard 45 jours après le retour	<ol style="list-style-type: none"> 1. Remettre l'attestation de stage à la coordinatrice Erasmus 2. Faire signer l'Europass Mobilité 3. Compléter et soumettre en ligne le Rapport final Erasmus *Ce document conditionne le versement du solde de la bourse Erasmus 4. Passer le test final d'évaluation linguistique sur OLS *Ce document conditionne le versement du solde de la bourse Erasmus 5. Versement du solde de la bourse Erasmus sous condition d'avoir fourni <u>tous les documents demandés</u> 	<i>Coordinatrice du programme Erasmus</i> <i>+</i> <i>Etudiant</i> <i>Europass Mobilité</i> <i>Mobility</i> <i>Tool OLS</i> <i>Service comptabilité</i>

Les formalités et démarches à accomplir avant le départ

- **Les papiers d'identité**

Pour les étudiants de nationalité française, un séjour en Union Européenne exige la carte d'identité. Un passeport est parfois conseillé. Attention : Il est impératif de s'assurer que la validité de la CNI couvre toute la durée de la

Pour les étudiants de nationalité étrangère, un passeport mobilité et un visa peuvent être nécessaires. Il incombe à l'étudiant de faire les démarches nécessaires auprès de autorités compétentes.

- **La sécurité sociale**

Le régime de sécurité sociale vous couvre pendant votre mobilité si vous partez dans un pays membre de l'Union Européenne. Il faut être en possession de la carte Européenne de santé (à se procurer au moins 1 mois avant le départ auprès de votre centre de sécurité sociale). Cette dernière est gratuite et est valable 1 an ou plus.

Les mutuelles ne prennent pas toutes la part complémentaire du remboursement des frais de santé. (Se renseigner). Il est possible de contracter une assurance complémentaire auprès de votre mutuelle.

Hors Union Européenne, l'avance des frais de santé est obligatoire

- **L'assurance**

Il est nécessaire de vérifier votre niveau de couverture à l'étranger pour l'assurance responsabilité civile :

- Assurance responsabilité civile
- Assistance Rapatriement (y compris décès)
- Assurance voyage
- Accidents et maladies graves (y compris incapacité temporaire ou permanente)

Les sites à consulter :

Le site du Ministère des affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/> **European Union :** <https://reopen.europa.eu/en/>

Le fil d'Ariane : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>